

**LE TRONÇON LAKHDARIA-LARBAATCHA
OUVERT DANS UN SEUL SENS**

Ghoul livre un projet encore en chantier

Attendu depuis des mois, le tronçon Larbaatcha (Boumerdès)-Lakhdaria (Bouira) de l'autoroute Est-Ouest a été ouvert hier à la circulation, mais encore partiellement, par le ministre des Travaux publics.

Ainsi, ce tronçon, dénommé M3 et long de 17,5 km d'axe principal et comptant notamment quatre tunnels et 15 viaducs, réalisé par le groupement chinois Citic-CRCC, n'a été mis en service que dans un seul sens, Lakhdaria-Larbaatcha.

Et seulement pour les véhicules légers, en attendant l'aménagement des voies spécifiques pour les véhicules lourds.

Soit un demi-ouf de soulagement pour les automobilistes venant de l'est de la wilaya d'Alger et qui pourront accéder à la capita-

le en quelques minutes, sans avoir à trop subir les désagréments actuels.

Mais, bémol à l'enthousiasme officiel du gouvernement, fortement présent à la cérémonie d'inauguration qui s'est déroulée sous une pluie battante, et a contrario de l'assurance dont il a fait montre, Amar Ghoul n'a réellement livré qu'un ouvrage encore inachevé.

Dans la mesure où le tronçon dans le sens Larbaatcha-Lakhdaria n'est pas officiellement livré, censé être mis en service avant la



Photo : Samir Sid.

fin de l'année, même si des doutes planent sur la possibilité d'achever les travaux dans les délais annon-

cés. Et d'autant que si les tunnels sont achevés, ils restent encore incomplètement équipés, voire de

manière hâtive. Et cela même si la société Schneider Electric Algérie a été mise à contribution pour l'équipement de ce tronçon.

Comme il était loisible de constater que les risques de glissements de terrains, entre autres difficultés qui ont longtemps retardé la mise en service de cet ouvrage, planent encore, au niveau de la carrière de Bouzegza notamment.

Et au-delà du fait que cette région reste encore peu sûre, malgré la présence des éléments des services de sécurité, dont l'Armée nationale populaire, auxquels, et de facto, le ministre des Travaux publics a rendu un hommage appuyé.

Chérif Bennaceur

**EMBOUEILLAGE
DU GAZ BUTANE
Les opérateurs privés dénoncent
le monopole de Naftal**

Les opérateurs privés, affiliés à la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), dénoncent le monopole exercé par Naftal dans l'emplissage de gaz butane GPL dans les bouteilles spécifiques B13. Les opérateurs privés de la CGEA versés dans l'emplissage de gaz butane GPL dans les bouteilles spécifiques B13 kg se disent confrontés à des conditions «difficiles». Ils dénoncent le «diktat» et la «hogra» exercés par l'entreprise Naftal. Dans un communiqué rendu public, la CGEA explique que Naftal conditionne cette activité par une convention dite «location» de la bouteille B13. «Naftal avait exigé des opérateurs du secteur un versement de 15% du chiffre d'affaires réalisé avec effet rétroactif depuis juillet 2007, soit la somme de 829 146 420 DA», précise-t-on. D'ailleurs, poursuit-on, «cette bouteille n'est nullement la propriété de l'entreprise Naftal. Paradoxalement, la bouteille porte toujours un sigle relevant par le passé des entreprises Butagaz et Primagaz. De fait, elles sont devenues la propriété du citoyen pour ses approvisionnements en gaz domestique». La location des bouteilles spécifiques B13 n'est pour la CGEA qu'une consignation qui n'obéit à aucune règle. «Le consommateur dispose à défaut de retour de l'emballage au propriétaire d'un bien acquis du seul fait que le montant de la consignation reflète un prix de vente.» Soulignant également que l'approvisionnement journalier s'élève entre 400 Tm et 500 Tm, «ayant le monopole, Naftal ne fournit que 40 Tm par jour pour chaque opérateur dans l'est du pays, à titre d'exemple, pénalisant ainsi une importante population rurale dépourvue de toute connexion au gaz naturel, notamment durant la période hivernale», ajoute le communiqué. La CGEA condamne ainsi le «diktat» de Naftal et appelle les autorités concernées à trouver une solution à cette situation afin de «sauvegarder les 575 postes d'emploi menacés».

Synthèse Rym N.

COÏNCIDANT AVEC LA VISITE DE L'AMBASSADEUR DU JAPON SUR CHANTIER

**Les ouvriers algériens
de Cojaal en grève ouverte**

Le chantier de l'autoroute Est-Ouest (tronçon Zighoud Youcef-Aïn Bouziane) fonctionne depuis lundi dernier au ralenti. Les 500 ouvriers algériens du consortium japonais Cojaal, en grève ouverte, refusent de reprendre le travail et réclament la concrétisation de leur plateforme de revendications mainte fois réitérées.

Une démonstration de force qui intervient à un moment crucial du «projet du millénaire» lequel, faut-il le noter, non seulement accuse un flagrant retard en raison de contraintes d'ordre variable mais aussi en proie à de nombreux scandales. Aussi, ce mouvement de protestation, à travers lequel

les ouvriers algériens tendent à dénoncer «les pratiques et agissements de leur employeur jugés intenable et en violation de la réglementation algérienne en matière de relations de travail», coïncide comme par hasard, apprend-on, avec la visite sur chantier du nouvel ambassadeur du Japon, Son Excellence M. Kawada.

En bref, les revendications formulées par les grévistes ont trait, entre autres, à «la révision du salaire de base, de la prime de danger avec un taux de 45% avec effet rétroactif, de la prime de récupération pour les ouvriers de nuit». Interrogé à ce propos par téléphone, M. Debah, directeur régional de l'Agence nationale des autoroutes (ANA), tout en reconnaissant l'existence d'un mouvement de protestation conduit par les

ouvriers algériens travaillant au niveau du tronçon Zighoud Youcef-Aïn Bouziane, a indiqué que ce problème ne relève pas de ses prérogatives mais s'est dit mobilisé pour aider les grévistes dans leurs démarches auprès de leur employeur. Et d'ajouter qu'une réunion de travail des représentants de ces derniers avec l'Inspection de travail de Skikda est en cours (mardi) pour trouver une solution à ce problème sur la base du contrat signé entre les deux parties. S'agissant des incidences de ces mouvements de protestation à répétition sur la conduite des travaux, lesquels accusent d'ailleurs un grand retard, M. Debah s'est voulu rassurant et a affirmé que les travaux se poursuivent normalement.

F. B.

PROJET DE LOI SUR L'INFORMATION

La réponse attendue de Mehal aux députés

La réponse du ministre de la Communication aux questions des députés devait intervenir tard dans la soirée d'hier. Mais avant l'intervention de Nacer Mehal, les députés de l'Assemblée nationale ont poursuivi leurs interventions sur le projet de loi organique relatif à l'information.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Les interventions des parlementaires se sont poursuivies tard dans la soirée de lundi. Hier, d'autres interventions ont été enregistrées, alors que la réponse du ministre aux questions soulevées était attendue

pour hier dans la soirée. Cela dit, la plupart des députés ont plaidé notamment pour «l'amélioration des conditions socio-professionnelles des journalistes mais également la nécessité de faciliter l'accès aux sources d'information».

C'est ce que dira Messaoud Chihoub, du parti du Front de libération nationale (FLN), qui a indiqué à cette occasion que le projet de loi semble «cohérent» du point de vue organisation de la profession, mais «incomplet» concernant l'aspect socio-professionnel. Selon lui, il est nécessaire de prendre en charge les journalistes sur le plan social en leur évitant «toute pression». Il a également appelé à l'«allègement des amendes» qui viennent remplacer les peines privatives de liberté.

Pour sa part, Filali Ghouini du Mouvement El Islah a indiqué que le projet de loi «ne répond pas aux aspirations des journalistes» et «ne règle pas leurs problèmes».

Un parlementaire du MSP a évoqué dans ce sens les salaires insignifiants, l'exploitation des diplômés universitaires, notamment dans la presse écrite, le problème du logement et autres. Nouredine Menaâ (indépendant) a proposé de «fixer des règles» pour assurer la confidentialité de l'information et le droit du citoyen à l'information.

Dans ce sens, le député Salah Nour du MSP a estimé que le droit à l'information est «le plus important des droits de citoyenneté», précisant que le projet de loi «a consacré ce

droit, sauf en ce qui concerne certaines questions, à l'instar de la politique extérieure du pays». Pour sa part, le député Ramdhan Taâzibt du PT considère que l'information «constitue une question politique, étant l'un des piliers de la démocratie».

«Le journaliste a le droit d'accéder à l'information», a-t-il martelé, soulignant que le projet de loi «doit s'adapter à la situation politique du pays». Le député Mohamed Kidji du RND a salué le projet de loi et appelé à prendre en charge la formation des journalistes.

Enfin, il est à noter que le député du FLN Tayeb Badi et président de la Commission communication, culture et tourisme de l'APN, a déclaré sur les ondes de la Radio nationale qu'il «ne croit pas que le projet loi sur l'information, en débat à la Chambre basse du Parlement, soit limitatif de la liberté d'expression en Algérie.»

«Quand la loi 90/07 a été promulguée en 1990, tout le monde avait parlé de code pénal bis. La nouvelle loi n'a pas encore été mise en vigueur, les débats continuent, on ne peut donc prendre position. La commission fera en sorte que les droits des journalistes et des citoyens ne soient pas touchés. Il faut qu'on soit optimiste», a-t-il expliqué.

A. B.

DÉCÉDÉ SUITE À UNE LONGUE MALADIE

El Hadi Khediri inhumé hier

«El Hadi Khediri a continué à militer au sein du FLN et à assumer des missions jusqu'à ce que la mort l'ait ravi à ses amis», regrette le président de l'Association des anciens du MALG et actuel ministre de l'Intérieur Daho Ould Kablia. «Il fut surtout connu, estime-t-il, pour son patriotisme, son dévouement, son engagement et son sens de l'organisation.»

El-Hadi Khediri, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a été inhumé hier au cimetière de Zedek de Ben Akroun en présence d'une foule nombreuse. De hauts cadres de l'Etat l'ont accompagné à sa

dernière demeure. Presque toute l'équipe gouvernementale était présente à commencer par le vice-Premier ministre Nouredine Yazid Zerhouni, le DGSN et l'ex-Chef du gouvernement Ali Benflis et bien d'autres personnalités nationales. L'oraison funèbre a été lue par Saïd Abadou, secrétaire de l'Organisation nationale des moudjahidines. «Il était de ceux qui ont répondu à l'appel du FLN pour le djihad contre le colonisateur avant de participer activement à la construction de l'Etat algérien après l'indépendance», a-t-il insisté.

A l'indépendance, il a occupé plusieurs fonctions, d'abord comme directeur de l'administration générale des Affaires étrangères sous Khemisti, puis chef de cabinet de Abdelaziz Bouteflika en 1964 dans le même département

ministériel. Il fut emprisonné par Ahmed Ben Bella qui le soupçonnait d'appartenir au CNDRA (Comité national pour la défense de la révolution) avant d'être libéré un mois avant le coup d'Etat de juin 1965. Ahmed Draïa, alors DGSN, le nommera comme adjoint. Il restera à ce poste jusqu'à 1977, date à laquelle il prendra les destinées de cette institution durant dix ans, soit jusqu'à 1987.

Le défunt est nommé par la suite ministre de l'Intérieur à l'occasion du dernier remaniement ministériel du gouvernement d'Abdelhamid Brahimi, puis ministre des Transports en 1989 sous Merbah, jusqu'à 1990. Il a été ambassadeur en Tunisie depuis, jusqu'à 1992. C'était sa dernière fonction officielle.

Lyas Hallas